



Agence de Services et de Paiement

Décision n° 2016/ ~~77~~ /PDG
portant délégation de signature

Le président directeur général

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale de Martinique**, délégation permanente est donnée, à compter du 5 février 2016, à :

| N° du cas | Portée de la délégation de signature | Domaine concerné | Prénoms et noms des délégataires de signature | Fonctions dans l'Etablissement |
|-----------|--|---|---|--|
| 1 | Capacité à <u>engager</u> l'établissement dans la limite de 40000€ HT ou dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction Générale, et à <u>certifier</u> des services faits, des factures ou des indus | Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus | Cédric LEGER | Directeur régional par intérim |
| | | | Lucia DAQUIN-FEVAL | Adjointe au chef du service agriculture, pêche et contrôle |
| 2 | Capacité à <u>certifier</u> des services faits, des factures ou des indus | Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus | | |
| 3 | Capacité à <u>certifier</u> des frais définitifs de déplacement | Dépenses de fonctionnement (enveloppe 2) | Cédric LEGER | Directeur régional par intérim |
| | | | Lucia DAQUIN-FEVAL | Adjointe au chef du service agriculture, pêche et contrôle |
| 4 | Capacité à <u>liquider</u> des factures clients, des titres de recette ou toutes écritures de correction sur titre | Recettes de fonctionnement et d'investissement | Cédric LEGER | Directeur régional par intérim |
| | | | Lucia DAQUIN-FEVAL | Adjointe au chef du service agriculture, pêche et contrôle |

| N° du cas | Portée de la délégation de signature | Domaine concerné | Prénoms et noms des délégataires de signature | Fonctions dans l'Etablissement |
|-----------|--|---|---|--|
| 5 | Capacité à <u>liquider et ordonnancer</u> toute pièce de dépense ou de recette ayant ou non un impact budgétaire | Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus | | |
| 6 | Capacité à <u>engager</u> l'établissement, à <u>certifier</u> des services faits ou des factures et capacité à <u>liquider et ordonnancer</u> toute pièce de dépense ou de recette ayant ou non un impact budgétaire | Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus | | |
| 7 | Capacité à <u>liquider et ordonnancer</u> toute pièce de recette ayant ou non un impact budgétaire | Dépenses de fonctionnement (enveloppes 1 et 2), d'investissement (enveloppe 3) ou recettes s'agissant des indus | | |
| DR8 | Capacité à <u>signer</u> les conventions, marchés et avenants conclus avec des personnes publiques ou privées | Crédits d'intervention | Cédric LEGER | Directeur régional par intérim |
| DR9 | Capacité à <u>liquider</u> les aides agricoles en dépenses et en recettes (relevant de la DR) | Crédits d'intervention | Cédric LEGER | Directeur régional par intérim |
| | | | Lucia DAQUIN-FEVAL | Adjointe au chef du service agriculture, pêche et contrôle |
| DR10 | Capacité à <u>liquider</u> les aides autres qu'agricoles en dépenses et en recettes (relevant de la DR) | Crédits d'intervention | Cédric LEGER | Directeur régional par intérim |
| | | | Lucia DAQUIN-FEVAL | Adjointe au chef du service agriculture, pêche et contrôle |
| DR11 | Capacité à <u>ordonnancer</u> les aides agricoles liquidées (en dépenses et en recettes) | Crédits d'intervention | | |
| DR12 | Capacité à <u>ordonnancer</u> les aides liquidées autres qu'agricoles (en dépenses et en recettes) | Crédits d'intervention | | |

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale de Martinique**, délégation permanente est donnée, à compter du 5 février 2016, à :

| N° du cas | Portée de la délégation de signature | Absence ou empêchement | Domaine / périmètre | Prénoms et noms des délégataires de signature | Fonctions dans l'Etablissement |
|-----------|--|---|--|---|--|
| 1 | Capacité à signer les correspondances ou documents sans incidence financière relevant de la DR, à l'exclusion du courrier parlementaire | En cas d'absence ou d'empêchement de Cédric LEGER pour le domaine ci-contre : | Direction régionale de Martinique | Cédric LEGER | Directeur régional par intérim |
| | | | | Lucia DAQUIN-FEVAL | Adjointe au chef du service agriculture, pêche et contrôle |
| 2 | Capacité à signer les congés annuels et les autorisations d'absence | | Agents de la Direction régionale de Martinique | Cédric LEGER | Directeur régional par intérim |
| | | | | Lucia DAQUIN-FEVAL | Adjointe au chef du service agriculture, pêche et contrôle |
| 3 | Capacité à signer les fiches d'évaluation annuelle (et leurs annexes) du personnel de la direction régionale en qualité de notateur primaire | | | Cédric LEGER | Directeur régional par intérim |
| 4 | Capacité à signer les fiches d'évaluation annuelle (et leurs annexes) du personnel de la direction régionale en qualité de notateur secondaire | | | Cédric LEGER | Directeur régional par intérim |

Fait à Limoges,

le - 9 FEV. 2016

Le Président Directeur général


Stéphane LE MOING

Président directeur général (original)

Ampliation :

Agent comptable

Copies :

M. Cédric LEGER

Lucia DAQUIN-FEVAL